
**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 20 mars 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

Membres en fonction :	19
Membres présents :	19
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	0

Conseillers présents : M. Philippe BROLY, Maire

Mmes et MM., Patrick KAUFFMANN, Lucienne ZWINGER, Edouard CAU, Alain KAPFER, Patricia SCHOTT, Sandra STRASSER, Emmanuel RAPIN, Yves ROTT, Julie SCHLEGEL, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Enola WIND, Françoise ADLER, Alexandre WAHNERT, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : Néant

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Enola WIND

DCM 2026-02-03 : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Conformément à l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est appelé à déterminer le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal à savoir 5 adjoints.

M. le Maire propose de fixer à **4** le nombre d'adjoints au Maire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

- **FIXE** à 4 le nombre d'adjoints au Maire

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 20 mars 2026



Enola WIND
Secrétaire de séance

Philippe BROLY
Maire